



Modification #5

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST D'APPORTER DES PRECISIONS AU DEVIS TECHNIQUE AINSI QUE LE BORDEREAU DE SOUMISSION.

1. VEUILLEZ TENIR COMPTE DE L'ADDENDA CI-DESSOUS DANS LES PIECES JOINTES, DANS L'ÉLABORATION DE VOTRE SOUMISSION.

645791_Addenda no 3_2017-08-30.pdf

2. APPENDICE 1, 645791 - BORDEREAU DE SOUMISSION - Révision 3

Cette modification remplace intégralement l'appendice 1. Le Bordereau de soumission - Révision 3 doit être utilisé pour transmettre votre soumission et être jugé recevable. Les soumissions utilisant le bordereau de soumission, le bordereau de soumission révision 1 et le bordereau de soumission révision 2 seront jugées comme étant non-conforme.

Q3. Bonjour, nous avons un questionnement sur le mode de paiement des sols contaminer section 01 35 43 article 1.6 (addenda 1)

Vous indiquez dans le document appel offre que le sol contaminé provenant des tranchés qui ne pourront être réutilisés seront caractérisé et disposé vers les sites autorisés, dans ce genre de travaux nous devrions trouver dans le bordereau des items avec la classification des sols ainsi que des quantités estimées pour être en mesure de fournir un prix , pouvez-vous nous éclaircir sur cette exigence.

R3. Voir addenda 3 et le Bordereau de soumission révision 3.

Q4. Nous aimerions savoir de votre part si avec les unités d'éclairage, il doit être inclus des porte-bannières sur chaque fut tel que montré au plan et non indiqué ailleurs au devis ou au bordereau; car nous venons de recevoir les prix du manufacturier et il n'y a pas de ces porte-bannières inclus à son prix; sont-ils réellement requis.

R4. Voir addenda 3.

Q5. Dans la tranchée entre les lampadaires et selon la légende au plan E01 selon le symbole - - - - il est indiqué 2 conduits PVC 53mm diamètre quantité du bordereau en représente seulement un conduit laquelle est exacte ?

Pour les unités existantes au plan la note 5 dit, enlever et disposer hors du site les lampadaires et la base de béton et au devis 'description paiement' on dit livrer a Parcs Canada laquelle est exacte ?

R5. L'article 2.10 du bordereau comprend la disposition des bases de béton par l'entrepreneur. Parcs Canada n'a pas l'intention de récupérer les bases de béton.

À l'article 2.9, il est de l'intention de Parcs Canada de récupérer 30 lampadaires existants en bon état (fût, potence, luminaire), modèle avec boîtier arrondi, à livrer aux ateliers de Lachine. L'entrepreneur doit disposer des autres lampadaires.



**LA DATE DE FERMETURE EST PROLONGÉE AU MARDI,
LE 5 SEPTEMBRE 2017 – 14H (HAE).**

Fin de la section.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

Une copie signée de cet addenda doit accompagner chaque soumission. Si votre offre a déjà été soumise svp signer et faxer la modification ainsi que toute autre modification à l'appel d'offres à ce bureau avant la clôture de la soumission. Télécopieur : 418 649-6971.